

TRANSMISSION



Bien
transmettre
mon exploitation,
c'est mon
souhait !



VOTRE PROJET :

Vous cessez votre activité,
prenez votre retraite

Vous voulez que votre
exploitation perdure

Vous désirez qu'elle soit
reprise par un agriculteur,
jeune ou pas

Vous souhaitez valoriser votre
patrimoine

TRANSMISSION



Bien transmettre mon exploitation, c'est mon souhait !

VOTRE DÉMARCHE :

- Contactez la Safer de votre région
- Rencontrez le conseiller foncier chargé de votre secteur
- Définissez avec lui les conditions de la transmission en fonction de vos besoins
- Mettez-vous d'accord sur la valeur de votre bien

L'ACTION DE LA SAFER :

La Safer :

- achète des biens agricoles ou ruraux mis en vente, comme le vôtre
- fixe avec vous les conditions et le prix de vente (ce prix sera le même pour tous les acquéreurs potentiels)
- se charge d'annoncer la vente de votre bien et recueille les candidatures
- organise des commissions d'acteurs locaux (professionnels agricoles, élus, divers autres...) pour examiner tous les projets des candidats
- en regard des avis de ces commissions, la Safer identifie le ou les candidat(s) dont le projet répond le mieux à la reprise de votre exploitation
- n'est pas qu'un intermédiaire : elle aménage, restructure, rationalise les propriétés

VOS BÉNÉFICES :

Un conseiller Safer vous aide à évaluer votre bien, parce qu'il connaît parfaitement le marché de votre secteur, étudie avec vous des solutions sur mesure de transmission (vente ou location, partielle ou totale, en une ou plusieurs fois), cherche des candidats sérieux à la reprise de votre exploitation, vous décharge de l'arbitrage entre candidatures concurrentes, vous accompagne dans toutes vos démarches et vous apporte la sécurité juridique.

La Safer : observateur et opérateur du foncier rural et périurbain, à travers la réalisation de projets privés ou publics, répond à des missions d'intérêt général, confiées par le législateur, pour :

- dynamiser, préserver l'agriculture, la forêt
- accompagner le développement économique et social des territoires
- protéger l'environnement, les ressources naturelles, les paysages
- assurer la transparence des marchés ruraux et périurbains, leur régulation et observer les tendances...

Contactez votre Safer :
coordonnées sur www.safer.fr

Offres de biens à vendre :
www.proprietes-rurales.com

